

Salaires des patrons :

+ 3 % pour les CEO, - 3,3 % pour les présidents

Amid Faljaoui

Transparence oblige, la publication des rémunérations des patrons du BEL 20 suscite des discussions. Il est vrai que cette transparence est récente et qu'il faudra que le grand public s'y habitue sans doute. Tour d'horizon du cru 2007.

Les patrons du BEL 20 ont été augmentés en moyenne de 3 % l'an dernier. Ce qui n'empêche pas des écarts conséquents entre Didier Bellens (Belgacom, + 37,4 %) et Albert Frère (GBL, - 28,8 %). Le patron le mieux payé aura été Carlos Brito, CEO d'InBev, qui a perçu 4,29 millions d'euros.

« Le salaire moyen des patrons du BEL 20 a grimpé de 3 % en 2007, contre une baisse de 3,3 % pour les présidents de conseil d'administration », écrit *L'Écho*. Entre Carlos Brito, CEO d'InBev (4,28 millions d'euros), et Jan Cassiman, CEO d'Omega Pharma (475 000 euros), il existe un fossé de plus de 3,8 millions d'euros.

Avec une progression de 8,9 % par rapport à 2006, le patron du brasseur belgo-brésilien enregistre une hausse assez modeste par rapport à d'autres membres de ce club. Didier Bellens, CEO de Belgacom, a ainsi accru sa rémunération de 37,4 %, pour atteindre 3,57 millions d'euros.

Il s'agit de la meilleure progression, mais le CEO de l'opérateur télécom ne vient qu'en 4^e position pour la rémunération en tant que telle. Après Carlos Brito, deux autres chefs d'entreprise flirtent avec les 4 millions d'euros de paquet salarial : Jean-Paul Votron (Fortis), avec 3,91 millions

d'euros, et Albert Frère (GBL), avec 3,93 millions d'euros. Avec 3,5 millions, Roch Doliveux (UCB) complète le top 5.

En moyenne, les administrateurs délégués du BEL 20 ont gagné 2,3 millions d'euros en 2007, contre 2,25 millions d'euros en 2006.

Bernard Moschéni, patron de Mobistar jusqu'au 31 décembre, a perçu 665 533 euros (brut + variable) l'an dernier, soit presque 23 % de plus que l'année précédente. Auxquels s'ajoutent 275 939 euros (frais propres à l'employeur, assurances et autres), soit un total de 941 472 euros (+ 20,45 %).

Gilles Samyn (CNP) a gagné 1,79 million d'euros (- 1,65 %), Thomas Leysen (Umicore) 1,1 million d'euros (+ 2,24 %, sa part variable a progressé de 5,25 %), Serge Fautré (Cofinimmo) 600 000 euros (+ 20 %). Axel Miller, CEO de Dexia, a quant à lui touché 2,03 millions d'euros (5,8 % de plus qu'en 2006). Outre ce salaire, il a reçu 150 000 options (à 23,25 euros), soit 30 000 de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Voici le classement des « patrons augmentés » (et des autres) du BEL 20, tel qu'il se présente à ce jour :

Les patrons les plus augmentés du BEL 20...			
Entreprise	Nom du CEO	Rémunération 2007	Évolution
Belgacom	Didier Bellens	3 570 000 euros	+ 37,4 %
Cofinimmo	Serge Fautré	629 000 euros	+ 25,5 %
Mobistar	Bernard Moschéni	941 472 euros	+ 20,5 %
Fortis	Jean-Paul Votron	3 900 000 euros	+ 15 %
CNP	Gilles Samyn	2 030 000 euros	+ 11,6 %
UCB	Roch Doliveux	3 500 000 euros	+ 8,7 %
InBev	Carlos Brito	4 290 000 euros	+ 8,9 %
Dexia	Axel Miller	2 030 000 euros	+ 5,8 %
Umicore	Thomas Leysen	1 100 000 euros	+ 2,2 %
Solvay	Christian Jourquin	1 670 000 euros	+ 2 %
Suez	Gérard Mestrallet	2 750 000 euros	+ 1,1 %
... Et les autres			
GBL	Albert Frère	3 900 000 euros	- 28,8 %
Omega Pharma	Jan Cassiman	475 000 euro	- 15,2 %
Agfa-Gevaert	Marc Oliivié	1 590 000 euros	- 10,9 %

Polémique

Comme toujours vers la fin du premier trimestre, la presse parle des rémunérations des grands patrons. Et si elle en parle toujours vers le mois d'avril, c'est parce que les résultats de 2007 sont enfin connus dans le détail, y compris les salaires de base et les bonus qui ont été octroyés. La seconde raison pour laquelle on en parle depuis trois ans maintenant, c'est parce qu'il y a une obligation de transparence qui n'existait pas auparavant (*corporate governance* et Code Lippens).

Bien entendu, ceux qui ont une âme de voyeur peuvent s'en donner à cœur joie. L'information à retenir pour l'année 2007, c'est qu'en moyenne, les administrateurs délégués du BEL 20 ont encaissé une rémunération de 2,3 millions d'euros. Par rapport au salaire de monsieur tout le monde, c'est évidemment impressionnant. C'est même impressionnant par rapport au salaire d'un patron normal, car il s'agit ici des rémunérations des patrons du BEL 20 et non pas de la PME du coin.

Mais attention, une moyenne cache beaucoup de choses, bien entendu. La première, c'est qu'il y a riche et riche. Le patron qui gagne le plus, c'est celui du brasseur InBev : il arrive en tête avec une rémunération de 4,2 millions d'euros, alors que le petit dernier de la classe, le PDG d'Omega Pharma, doit se contenter de 475 000 euros ! En clair, entre le premier et le dernier de la classe, il y a une variation de 1 à 10.

Maintenant que ces chiffres sont connus, il y a le débat autour de ces salaires. Pour l'homme de la rue, pour certains politiques et, bien entendu, pour les syndicats, de tels salaires

sont souvent jugés comme indécents, surtout quand ces mêmes patrons incitent par ailleurs leurs troupes à la modération salariale. Et puis, de l'autre côté, vous avez les patrons concernés, qui disent qu'après tout, ils n'ont pas volé cet argent, que c'est la loi du marché et que les grands sportifs, acteurs ou rock stars gagnent parfois autant, sinon plus, mais sans que cela gêne le grand public.

Le danger du court terme

Visiblement, ce sont des arguments qui n'ont pas l'air de plaire à tout le monde. La meilleure preuve, c'est qu'aux Pays-Bas, on va limiter ces « top rémunérations » via la fiscalité et qu'en Suisse, on débat au parlement de ce phénomène, avant sans doute de légiférer. Aux États-Unis, pays dont certains diront qu'il est à l'origine de tous ces excès, il y a aussi un débat. Mais chez nos amis américains, le débat ne porte pas (ou moins) sur le montant des rémunérations, mais sur les conditions d'octroi.

Joseph Stiglitz, le prix Nobel d'économie, souhaite qu'on lisse les bonus sur plusieurs années et non pas sur une seule année. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, tous ces patrons ont vu leurs rémunérations augmentées, même quand le cours de Bourse a dévissé, et ce que Stiglitz propose, c'est de faire une moyenne entre les bonnes années et les mauvaises, de sorte que le bonus soit plus conforme aux performances de l'entreprise. Il propose cette méthode également pour les *traders* en banque, afin d'éviter les déboires bancaires récents. Le seul problème, c'est qu'il voudrait le faire sur dix ans, alors que l'horizon de temps de ces grands patrons est souvent le prochain trimestre. Bref, le débat n'est pas prêt de se terminer. ●